

Assurances: surveillance complémentaire des entreprises faisant partie d'un groupe

1995/0245(COD) - 23/10/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Marlies MOSIEK-URBAHN (PPE, D), le Parlement européen a accueilli favorablement la proposition de la Commission sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance mais a critiqué les dispositions relatives à l'imposition de limites plus strictes en ce qui concerne les besoins en capitaux.